

San Mille huit cent treize et le vingt quatre de moi d'arriv a six heures de
soir, par devant nous l'ancien et ancien maire officier de l'état civil de la commune
de Lanslebourg sont comparus le sieur Joseph Marie Garinot age de trente sept
ans, né a Bessans le treize aoust. Mille sept cent soixante et dix sept fils des defuncts
Claude Garinot. Decede le vingt un aoust mille sept cent quatre vingt six, comme
il est constate par acte de deui delibere averti des parents le douze de le mois et de
Anne Françoise Jorcin, Decede le vingt quatre aoust au douze comme il est
aussi constate par acte de deui delibere averti des parents le jour douze de le mois
proprement demeurant et domicilié a Lanslebourg, et demoiselle Anne Marie
Dami age de treize ans, née le quince may, Mille sept cent soixante
et quatorze, fille de defunct Michel Dami, deui le vingt deux novembre, Mille
sept cent soixante et dix sept. Comme il est constate par les registres des deui des
cette commune et de vivante Elizabeth Foderé ici presente et consente
menagee et domiciliée de cette commune. Lesquels nous ont requis de
procéder a la celebration du mariage licti eor projette dont les publications ont
eti faites devant la porte de la Mairie commune a avoir la premiere le...

cat. 96.
nom
Garinot
Mille
Certe
D'Amberd
Francoise
D'Amberd

Marriage record

24 April 1813 – Lanslebourg, Savoie, France

Joseph Marie Garinot, 37 yrd old born in Bessans on 13 Aug 1776

Son of deceased Claude Garinot, who died 21 Aug 1786

And of Anne Françoise Jorcin, who died 15 Jan 1804 (year 12, 24 Nivoce)

And **Anne Marie Damé**, 39 yrs old born 1 May 1774

Daughter of deceased Michel Damé, who died 29 Nov 1770

And of Elizabeth Foderé, residing in Lanslebourg

They are the parents of five children, two sons and three daughters

1. Jean, born 1 Nov 1800
2. Gertrude, born 7 May (?) 1802 - can't tell
3. Alexandre, born 17 May 1804 (year 12, 27 Floreal)
4. Bibienne, born 8 Apr 1811
5. Catherine Françoise, born 29 Jan 1813

de l'emoi a tout heure du matin, et le second le dix huit suivant a la
heure, aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée
droit a leur requisiion, apres avoir donne lecture de toutes les pieces
mentionnees, et du chapitre VI de l'edit de l'ode napoléon sur l'état de l'union
avons demandé au futur époux et a la future épouse, s'ils veulent s'unir
pour Mary et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu par oui et affirmation
Declarons au nom de la loi que Joseph Marie Garinet et Anne Marie Dan
sont unis par le mariage, et au futur les époux, ont deux enfants et ne
Cinq enfans, dont deux fils et trois filles, le premier sous le prénom de Jean
vint et sur les Registres des naissances le premier novembre mille huit cent
second sous le prénom de Gertrude, vint et sur les mêmes Registres le huit
mille huit cent deux, le troisième sous le prénom de alexandre, vint et sur
Registres de l'état civil le vingt sept floréal an dix, le quatrième sous le prénom
de Sibienne vint et sur les mêmes Registres le huit avril Mille huit cent
et le cinquième sous le prénom de Catharine Françoise, vint et sur les mêmes
Registres le vingt neuf janvier dernier, des quels ils reconnoissent pour
Cafoni, de tout le avoir efficace, l'epouse des sieurs alexandre Goret
de l'ordre cinq ans, de Jean Baptiste Grunier âgé de quarante deux ans, de
Saturnin Carle âgé de vingt neuf ans, et de Pierre Celestine D'humboert
vint quatre ans, propriétaires et domiciliés de l'edit forme une, des quels
lecteur leur en a aussi été faite tout signé avec les parties contractantes
a l'exception des dites Anne Marie Dame et Elizabeth Fodere qui n'ont
de leur ne savoir signé pour et a l'edit.

Après M. Garinet

Carle

Pierre D'humboert

Grunier

Douvier
notaire